# La HACA réunit une trentaine de régulateurs d'Afrique et d'Europe sur la sauvegarde des archives audiovisuelles

30 oct 2016

Sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) organise les 31 octobre et 1er novembre, à Skhirate, un séminaire international sur «la conservation des archives audiovisuelles, patrimoine et mémoire collective » et ce en partenariat avec le Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) et la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de Côte d'Ivoire.

Au cours de ces deux journées, plus de cinquante hauts responsables de la régulation dans 29 pays africains et européens (en plus du Canada), se pencheront sur les politiques publiques, les encadrements législatifs et réglementaires, sur les dispositifs institutionnels et les systèmes techniques et numériques d'archivage des fonds de l'audiovisuel et du film, dans un but d'échange d'expériences, de modèles, d'ingénieries de formations, avec, comme objectif ultime, celui de consolider davantage la sensibilisation, dans tous les pays représentés, des décideurs dépositaires ou en charge de la gestion et de la protection de ce pan crucial et précieux des mémoires collectives, tout particulièrement en Afrique.

Plus d’une soixantaine de décideurs et professionnels spécialisés des médias audiovisuels nationaux (secteurs public et privé) participeront aux travaux de ce forum qui est la 1ère manifestation de célébration au Maroc du 27 octobre, journée mondiale dédiée aux archives audiovisuelles.

Depuis 1980, la communauté internationale célèbre, chaque 27 octobre, une « journée mondiale du patrimoine audiovisuel » que l’UNESCO consacre par une déclaration annuelle mettant en exergue à chaque fois un objectif spécifique à atteindre ou un thème à promouvoir. Cette année, l’agence onusienne a choisi une thématique d’alerte : "Archives at Risk : Protecting the World's Identities" (« Archives en danger : protéger les identités mondiales »).

Dans un message adressé au monde à l’occasion, la Directrice Générale de l’UNESCO souligne notamment que « le patrimoine audiovisuel, comme les films, les programmes de radio et de télévision, les enregistrements audio et vidéo, représente notre histoire, et porte un témoignage unique sur nos sociétés et sur la diversité des cultures du monde » (…). Ce patrimoine, poursuit le message, « reflète l'identité des peuples, et démontre la richesse des cultures nationales à travers leurs différentes traditions et langues. En faisant appel immédiatement à l’image et au son, souvent bien au-delà des frontières locales et des barrières de la langue, ce patrimoine est un complément indispensable aux documents et aux archives plus traditionnelles ». « Les documents audiovisuels sont aussi vivants qu’ils sont vulnérables et fragiles. Une grande partie du patrimoine audiovisuel du monde a déjà été irrévocablement perdu par la négligence, la destruction, la malchance ou le manque de ressources, de compétences et de structures adaptées, appauvrissant ainsi la mémoire de l'humanité », poursuit le message, ajoutant que « cette vulnérabilité est particulièrement aiguë dans les situations de conflit. Leur disparition nous empêche aussi parfois de comprendre finement l’histoire des sociétés et de leurs peuples ».

---

**Liens**
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B